

## ÉCHANGES «GO» ÉCHANGES

### DESCRIPTION

*Grâce à ce programme, les jeunes ont l'occasion de vivre une expérience culturelle et d'acquérir de nouvelles compétences qui complètent leur formation ou leur expérience de travail.*

Les échanges touchent tous les secteurs y compris la production agricole, l'agronomie, les produits agro-alimentaires et l'horticulture.

La France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Australie comptent parmi les pays participants.

### DURÉE DE SÉJOUR

Les échanges peuvent durer de 1 à 12 mois.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour participer à ce programme, les candidats doivent :

- être citoyens canadiens;
- avoir entre 20 et 30 ans;
- avoir des connaissances et une expérience de travail suffisantes dans le domaine dans lequel ils veulent faire un stage.

### MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le programme est accessible à longueur d'année. Les départs se font selon les disponibilités d'accueil dans les différents pays.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

### Échanges «Go» Échanges

3140, rue Boisclair  
Brossard (Québec)  
J4Z 2C2

Téléphone : (514) 462-0547

Télécopieur : (514) 656-8815

## FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS (FCEE)

### *Bénévoles à l'étranger*

#### DESCRIPTION

*Bénévoles à l'étranger (BE) fournit aux jeunes Canadiens ainsi qu'à des jeunes du monde entier l'occasion de travailler avec d'autres bénévoles à la réalisation de projets communautaires dans plus de 20 pays. Les bénévoles bénéficient d'une expérience de vie et de travail au sein d'un groupe à caractère international qui se consacre à fournir un service utile tout en apprenant à mieux connaître et à mieux comprendre le monde.*

Les Canadiens peuvent participer bénévolement à des chantiers en Belgique, dans les Républiques tchèque et slovaque, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Pologne et en Allemagne.

Les chantiers supposent un engagement social (projets d'aide à l'enfance) ou vis-à-vis de l'environnement (protection de la nature, travaux manuels dans les parcs) ou ils visent la rénovation (de lieux et de bâtiments historiques), l'archéologie (fouilles) ou l'agriculture.